



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1806

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Systèmes d'information - Projet d'acquisition d'un outil de pilotage des projets de la Métropole - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Brumm

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

**Conseil du 6 mars 2017****Délibération n° 2017-1806**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Systèmes d'information - Projet d'acquisition d'un outil de pilotage des projets de la Métropole - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Avec près de 1 200 projets identifiés à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) pour la période 2015-2020, sur un champ de compétences élargi, la question du pilotage des projets au sein de la Métropole de Lyon, et de son outillage, est posée de manière renouvelée : enjeu du management des ressources allouables dans un contexte très contraint financièrement, approche en coût global, suivi resserré de l'état d'avancement, besoin de consolidations multi-critères, pilotage des recettes associées, etc.

Jusqu'à aujourd'hui, ce pilotage s'appuie sur un système d'information constitué de nombreux outils hétérogènes et coexistants (un outil d'appui à la conduite de projet, appelé PHYFI, et des outils bureautiques complémentaires).

Or, cet ensemble ne rend que partiellement le service attendu, bien que nécessitant de nombreuses interventions manuelles et une maintenance très complexe. De plus, certaines fonctionnalités attendues ne sont pas outillées à ce jour.

**II - Objectifs et périmètre du projet**

L'outil dont la Métropole souhaite disposer vise à soutenir avec fiabilité et lisibilité une PPI dont le périmètre a augmenté en termes d'opération à planifier et à suivre individuellement.

Il doit également permettre de piloter de manière simplifiée les opérations d'investissement dites "récurrentes" ou "globalisées", et améliorer ainsi l'aide à la décision sur la totalité des opérations d'investissement dans un contexte de ressources contraintes (pilotage stratégique).

L'objectif est aussi de proposer une couverture des opérations de fonctionnement.

Enfin, le projet vise un meilleur suivi budgétaire avec l'intégration d'un module de simulation de la capacité budgétaire et une approche en "coût global".

L'outil projeté aura vocation à intégrer l'ensemble du nouveau périmètre d'intervention de la Métropole et à fédérer une vision d'ensemble, à travers un outil commun de suivi de la gestion des projets et des coûts, tout en respectant les spécificités des métiers.

Le projet tend à satisfaire les demandes multiples des utilisateurs de disposer d'un outil ergonomique, fiable et proposant un panel de reporting large et développé. L'outil a donc aussi vocation à diminuer le recours à des outils bureautiques non interfacés.

Une étude a été conduite sur l'applicatif existant (PHYFI) afin d'envisager les conditions dans lesquelles son utilisation pourrait permettre de répondre à l'ensemble du besoin et des fonctionnalités nécessaires au pilotage des projets.

Cette étude a mis en avant un coût trop élevé (en investissement comme en maintenance) et une difficulté à répondre simplement au besoin.

Un benchmark a, par ailleurs, permis de constater qu'il existe des outils performants sur le marché, dédiés au pilotage des projets des collectivités territoriales.

Il est donc proposé de procéder à une remise en concurrence afin de trouver, au meilleur coût, la solution qui répondra le mieux aux enjeux du pilotage de projets et aux nouveaux besoins de la Métropole dans ce domaine.

### III - Coût total du projet et planning

Le coût total du projet est évalué à 500 000 € TTC, répartis comme suit :

- 230 000 € pour la mise en place des différents modules pour couvrir l'ensemble du besoin,
- 130 000 € pour les phases de migrations et interface,
- 60 000 € pour l'acquisition de nouvelles machines de production,
- 80 000 € pour la primo maintenance (le budget de fonctionnement est évalué à environ 40 000 € annuels).

Le planning du projet prévoit une ouverture aux utilisateurs fin 2018.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'individualisation totale d'une autorisation de programme d'un montant total de 500 000 € TTC, avec un échéancier prévisionnel des dépenses de :

- 400 000 € en 2018,
- 100 000 € en 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le lancement du projet d'acquisition d'un outil de pilotage des projets de la Métropole de Lyon.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 500 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 400 000 € en 2018,
- 100 000 € en 2019.

sur l'opération n° OP28O5309.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.**